

COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

28/09/2026

Compte rendu de la réunion mensuelle des Clubs.

Réunion à la Maison des associations à Morangis

Présents :

Pierre Segain (TC Morangis) – Yves BERGER (CC Saint Pierre du Perray) - Sylvain Charpentier (AAOC Wissous) – Loïc Ménager (AC Orsay – Carole Perdry (Ufolep 91)

Excusés :

Daniel Denibas (TC Morangis) – André Leroux (AAOC Wissous) – Dominique Renaud (AAOC Wissous) - Yves Berger (CCSPP) - Yvette et Jean-Paul Coince (AC Lardy) – Alain Ragot (TC Morangis)

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DES CLUBS.

Début de la réunion à 20h30

1/ APPROBATION DES PV DES REUNIONS MENSUELLES DU 03/07/2026 ET 31/08/2026.

Le Procès-Verbal du 06/07/2026 est approuvé.

Le Procès-Verbal du 31/08/2026 est approuvé.

2/ POINT TRESORERIE.

- 2636,13 €
- Carole doit se renseigner auprès du trésorier de l'Ufolep Essonne pour avoir les comptes régulièrement.
- Il est demandé aux clubs, si possible, de faire parvenir leurs justificatifs de virement à Yvette car l'UFOLEP ne lui envoie pas forcément les relevés bancaires rapidement.
- Pour qu'un licencié de club UFOLEP puisse prendre part aux départs des courses, il faut que le club paye une redevance de 65€ auprès de la CTD 91 puis :
 - Pour le **Cycloport**, une carte nationale Cycloport validée par la CTD91 à 7€ par licencié désirant participer à ces épreuves.
 - Pour le **Cyclocross**, une carte nationale Cyclocross validée par la CTD91 à 5€ par licencié désirant participer à ces épreuves.

3/ POINT CARTES NATIONALES.

Effectif :

56 encartés route en 2026 contre 76 en 2025

AAOC de Wissous : 15

AC Lardy : 5

AC Orsay : 19

CC Saint Pierre du Perray : 2

TC Morangis : 10

VC Arpajon : 5

1ere Catégorie : 5

2eme Catégorie : 9

3eme Catégorie : 19

4eme A Catégorie : 18

4eme B Catégorie : 5

Féminine : 1

20/29 ans : 5

30/39 ans : 7

40/49 ans : 4

50/59 ans : 16

+ 60 ans : 23

Féminine 20/29ans : 1

Règles de Catégorie : Suivant le règlement National

Nouveaux encartés sans autres licences : -30 ans en 2eme Catégorie sinon en 3eme Catégorie si pas de passé de licence

Avec autres licences : suivant les règles nationales

4/ NOUVEAU LOGICIEL DE PRISE DE LICENCES.

Les reprises d'affiliation des clubs se fait dorénavant par www.liguasso.org : Renvoyer vos demandes d'affiliation par mail avec le fichier PDF à Carole : secretariat@ufolep91.org

Possibilité d'effectuer une campagne de prise de licences groupé auprès de vos licenciés par le site www.liguasso.org

Les licenciés pourront effectuer leurs demandes de licences directement via leur espace personnel sur www.liguasso.org .

Les engagements pour les compétitions et le calendrier Nationale sera visible sur l'espace www.licencies-monespace.ufolep.org

Afin de valider vos prises de licences par Carole à l'Ufolep, un fichier de vos licenciés doit être envoyé à : secretariat@ufolep91.org

Pour les Cartes nationales, pour le moment nous allons rester sur le même procédé que les années précédentes. Merci d'envoyer la demande à ufolep91.cyclosport@gmail.com

Dans le futur, les licenciés devront effectuer leurs demandes sur leur espace www.licencies-monespace.ufolep.org ensuite validées par leurs associations puis la CTD.

5/ AFFILIATION DES CLUBS.

A ce jour : l'AAOC de Wissous, l'AC Orsay et le TC Morangis ont repris leur affiliation pour 2027.

Les clubs : le Kronos Academy Paris Saclay et l'US Ris Orangis seraient dans l'optique de prendre une affiliation cycloport pour 2027.

L'AC Lardy et le CC Saint Pierre du Perray ne reprennent pas d'affiliation Ufolep.

Si les clubs motivent leurs licenciés de prendre des licences cela incitera les clubs à organiser quelques courses.

6/ QUESTIONS DIVERSES.

Rappel : Si un licencié de plus de 65 ans souhaite descendre d'une catégorie lors de la coupure hivernale, une demande de descente de catégorie doit être effectuée à condition d'être dans les règles du règlement National

L'AAOC de Wissous, l'AC Orsay et le TC Morangis seraient dans l'optique de programmer des courses au calendrier 2027.

9/ PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Le Lundi 9 Novembre à 20h15 en **Visioconférence**

L'Assemblée Annuelle des clubs se tiendra le Samedi 5 Décembre à 9h à La Maison des Associations à Mennecy

Fin de la réunion à 22h45.